

BTSA Aménagements Paysagers (niveau 5) Formation par apprentissage en 2 ans

Public concerné, nombre,	<ul style="list-style-type: none"> • Personne ayant un projet professionnel dans le domaine de l'aménagement paysager • Personne motivée par une formation en apprentissage • Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4
Durée, modalités	<ul style="list-style-type: none"> • Un statut d'apprenti • Une durée de 2 ans. • 39 semaines de formation au CFA : 1365 heures de formation • 35 heures hebdomadaires
Dates et Délais d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Début de formation le 05 septembre 2022 • Accessible jusqu'au 31 décembre 2022
Lieu(x)	<ul style="list-style-type: none"> • MFR DE CHAUMONT 393 Montée de la Marnière 38780 EYZIN-PINET
Les types d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise de paysage (secteur privé ou public) • Collectivité ou service espace vert • Bureau d'étude paysage
Objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des compétences professionnelles reconnues dans le milieu du paysage • Développer le sens critique, la capacité d'analyse • Développer l'autonomie et l'employabilité • S'insérer dans une équipe de professionnels
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Des modules professionnels : <ul style="list-style-type: none"> ○ Traitement des données ○ Technologies de l'information et du multimédia ○ Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers ○ Connaissance et gestion des végétaux ○ Technique d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager ○ Gestion technico-économique de chantiers ○ Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager ○ Mises en situations professionnelles • Des modules généraux <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation économique, sociale et juridique ○ Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation ○ Langue vivante : Anglais ○ Éducation physique et sportive • Des projets collectifs
Modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie fondée sur l'alternance et le vécu des apprentis en entreprise • Ressources documentaires et logiciel professionnel • Parc paysager de 3 hectares • Réalisation d'études paysagères « cas concrets » en relation avec le territoire • Mise en œuvre de projets collectifs • Suivi individualisé

Modalités d'Évaluations	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle en Cours de Formation pour 50% du diplôme • Deux épreuves terminales écrites et une soutenance orale de Situation Professionnelle Vécue pour 50% du diplôme 	
Compétences / Capacités professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les attentes des commanditaires et des usagers, les caractéristiques d'un site en vue de décisions d'aménagement. • Assurer la mise en œuvre des techniques appropriées en respectant la sécurité et l'environnement. • Assurer la planification et la conduite des chantiers dans le respect de la sécurité et d'une gestion optimale. • Assurer la gestion économique des chantiers. • Participer à une proposition d'aménagement paysager. 	
Coûts par participant	<ul style="list-style-type: none"> - Formation financée par OPCO. - Possibilité d'internat (130 euros /semaine) ou de ½ pension (40 euros /semaine) - Cotisation annuelle de 100,00 € à l'association 	
Formateurs, Animateurs et intervenants	<p>La formation est placée sous le contrôle d'un coordinateur et d'une équipe de formateurs professionnels et intervenants ayant toutes les compétences requises et qui interviennent pleinement dans le processus d'acquisition des compétences.</p>	
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Espace numérique iEnt pour l'organisation générale de la formation • Suivi individualisé des étudiants : Visites d'entreprise, carnet de liaison, entretiens individuels, évaluation, orientation • Fiches de capacités attestant par l'employeur de l'acquisition de compétences professionnelles. 	
Évaluation de l'action	<p>Certification finale du diplôme BTSA Aménagements Paysagers (niveau 5) Session 2020-2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de rupture: 5% • Taux de réussite à l'examen : 94% • Taux d'insertion : 91% • Taux de satisfaction : 100% 	
Passerelles et débouchés possibles	Débouchés	Poursuites d'études
	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrier spécialisé • Chef d'équipe • Agent de maîtrise • Responsable de travaux • Conducteur de travaux • Technicien de bureau d'étude • Concepteur paysagiste • Chef de projet paysage • Création d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialisation technique (Maçonnerie paysagère, Elagage, conduite d'engin, BTP) • Licence professionnelle : Gestion Management et entrepreneuriat ; Collaborateur du Gestionnaire de Chantier ; Collaborateur du Concepteur Paysagiste • Ingénieur du paysage • Architecte Paysagiste
Responsable de l'action, Contact	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de la formation : Mme Claire BRAZI claire.brazi@mfr.asso.fr • Contact apprentissage : Mme Sonia ARMANET sonia.armanet@mfr.asso.fr 	